



Raedersheim Raderscha



Chères Raedersheimois, chers Raedersheimois

C'est avec un réel plaisir que je m'adresse à vous en ce début de mandat. Je déplore que la pandémie que nous subissons actuellement ne nous ait pas permis de nous retrouver véritablement. En effet, toutes les manifestations ont dû être annulées (journée citoyenne, fête de la musique, 14 juillet, marché de l'Avent, repas des aînés, ...).

Nous avons été malheureusement obligés de vous transmettre les différentes décisions prises par le conseil municipal par des circulaires pour vous en tenir informés. L'élection de mars est déjà bien loin, mais en ces temps difficiles, je remercie vivement la nouvelle équipe que je n'ai pas ménagé en organisant une multitude de conseils municipaux pour faire accélérer la procédure de la mise en conformité de la mairie pour les personnes à mobilité réduite.

Par ailleurs, des rencontres avec les jeunes du village ont été organisées pour trouver des réponses à leurs attentes et notamment le projet de l'installation d'un city-park.

J'ai pu constater une très bonne entente entre les personnels scolaires et la mairie et je m'en réjouis. En effet, la crise sanitaire actuelle nous a obligé à mettre en place des aménagements afin de respecter les gestes barrières. Je tiens à remercier ici :

- tous les agents municipaux qui ont accepté de donner de leur temps pour faire appliquer le protocole sanitaire exigé par le gouvernement tant à l'école qu'au périscolaire,
- ainsi que les enseignants qui ont accepté des horaires décalés afin d'étaler l'arrivée des élèves et ainsi rendre plus fluide la circulation dans les locaux.

Je suis reconnaissant envers les parents d'avoir joué le jeu, principalement le jour de la rentrée, car je suis bien conscient qu'il était difficile « d'abandonner » leur petit bout de chou le premier jour de classe.

Enfin, je remercie mon prédécesseur, M. Jean-Marie REYMANN qui, dès le début du premier confinement, m'a associé aux réunions (CCRG, école...) me plongeant ainsi directement dans le cœur de l'action.

Je terminerai en vous demandant de prendre soin de vous afin de vous rencontrer rapidement lors de moments conviviaux et festifs. Et malgré tout, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Bien à vous, *Jean-Pierre Peltier*

Mairie de Raedersheim

1, rue de la gare
68190 Raedersheim

Tél: 03 89 48 11 37

Mail: accueil.raedersheim@orange.fr

Lundi: de 10h à 12h et de 15h à 19h

Mardi et jeudi: de 15h à 16h30

Mercredi et vendredi: de 10h à 12h et
de 15h à 16h30

Sommaire

Vo wàs reda mer ?

Le conseil municipal	2
Les pompiers	4
Relevage des bornes	4
Noël des séniors	5
Coupe d'arbres	5
Chiens et laisse	6
Faune - don exceptionnel .	6
Paiement de proximité	7
Espace Info Energie	7
Les écoles	8
Livre « La mémoire en partage »	8
Cérémonie du 11 novembre	9
L'éclairage public	9
Carnet de vie	10
Travaux à la mairie	11
Distribution sacs de tri ...	12
Service civique	12

Bulletin d'informations du village de Raedersheim
Edité par la municipalité de Raedersheim,
1 rue de la Gare, 68190 Raedersheim,
tél. 03 89 48 11 37

Directeur de la publication : Jean-Pierre Peltier
Rédaction, création et mise en page : équipe
municipale

Impression : Imseron.

En bref.

Tout nouveau !

A gänz näij blettla

Notre bulletin municipal évolue avec l'arrivée d'une nouvelle équipe. Il évolue dans sa forme, mais également dans le fond, en se collant plus à l'actualité par sa parution trimestrielle.

Il nous sera ainsi plus facile de vous informer sur l'actualité du village, les travaux en cours, la vie associative, les projets, les évènements à venir...

Avec ses photos, ses textes et tous ses commentaires, notre bulletin nouvelle formule essaiera de faire aussi bien que le précédent qui était annuel. Avec ce petit plus d'être trimestriel pour ne pas distendre le lien unique.

Le bulletin municipal est attendu et lu avec attention. Nous en sommes conscients et toute l'équipe qui s'affaire au mieux à son élaboration est fière d'y participer. Il sera tout au long de ce mandat un fil conducteur pour montrer qu'il fait bon vivre à Raedersheim, et vivre ensemble !

Résultats du concours

Sie hân gwunna...

Nous vous remercions pour votre participation à notre concours afin de trouver le nom de ce nouveau bulletin. De nombreuses propositions très diverses nous ont été soumises, tantôt originales, historiques, humoristiques, alsaciennes... mais toutes imaginatives ! MERCI !

Toutes ces propositions ont donné lieu à une longue discussion au sein de la commission, le choix n'a pas été facile. Vous l'avez remarqué sur la page de titre, notre nouveau bulletin reçoit un nom double et s'appelle « Raed Bult'1 », « S'Haischraka Blettla », (la Gazette des Sauterelles ; le nom qui était donné aux habitants de Raedersheim).

Les lauréats sont donc au nombre de deux : Mme Pia Jesslen et M. Loïc Martinot. Ils remportent tous les deux un mug Raedersheim. Toutes nos félicitations, bravo pour leur créativité !



Le conseil municipal :



Jean-Pierre Peltier
maire



Fernande LEBRETON

Environnement, affaires culturelles et sociales, sport-loisirs-vie associative, bulletin et communication, hygiène-sécurité-accessibilité, travaux-urbanisme-patrimoine-affaires foncières, appels d'offres



Eric MARTINOT

Environnement, finances, affaires culturelles et sociales, bulletin et communication, conseil des jeunes, pompiers



Déborah HOMMEL

Affaires culturelles et sociales, affaires scolaires, sport-loisirs-vie associative, hygiène, sécurité et accessibilité, bulletin et communication, appels d'offres



Mikael LACH

Environnement, finances, affaires culturelles et sociales, travaux-urbanisme-patrimoine-affaires foncières, chasse

à votre écoute !



Sylvain DESSENNE

1er adjoint

Finances, affaires
scolaires



Anne-Marie JACQUEY

2ème adjointe

Affaires culturelles et so-
ciales, bulletin et commu-
nication, hygiène,
sécurité et accessibilité,
environnement



Gilbert WEISSER

3ème adjoint

Travaux-urbanisme-
patrimoine-affaires
foncières, chasse



Maryline HERMANN

Affaires scolaires, bulletin
et communication, tra-
vaux- urbanisme-
patrimoine- affaires fon-
cières, hygiène, sécurité
et accessibilité, pompiers,
appels d'offres



Steve ZURKINDEN

Environnement, bulletin
et communication, tra-
vaux-urbanisme-
patrimoine-affaires
foncières, chasse



Stéphanie HAILLANT

Environnement, affaires
culturelles et sociales,
bulletin et communica-
tion, conseil des jeunes,
appels d'offres



Vincent COMBESCOT

Travaux-urbanisme-
patrimoine-affaires fon-
cières, chasse, appels
d'offres



Rachel GUTZWILLER

Environnement, finances,
affaires culturelles et so-
ciales, affaires scolaires



Cédric SCHMITT

Affaires culturelles et so-
ciales, affaires scolaires,
sports-loisirs-vie associa-
tive, conseil des jeunes,
bulletin et communication



Céline VINCENT

Environnement, affaires
culturelles et sociales,
affaires scolaires, conseil
des jeunes, appels
d'offres

En bref.

Distribution des calendriers

Verteilig vo de Fährwehrlitt Kàlander

Les pompiers ont obtenu l'autorisation du SDIS pour pouvoir faire du porte à porte à partir du mardi 15 décembre.

De fait, nous vous informons que la distribution des calendriers des pompiers de Raedersheim aura lieu à partir de mardi 15 décembre, en soirée, et se poursuivra les 16, 17 et 18 décembre, également en soirée entre 17h30 et 20h. Nous terminerons le samedi matin.

En espérant que vous serez nombreux à nous accueillir. Vous pouvez également, comme habituellement, déposer vos dons à la mairie.

Rappel : un protocole renforcé a été mis en place pour que l'on puisse faire cette tournée en toute sécurité.



« Tôt ou tard, un jour, une nuit, vous pourriez avoir besoin de nous... Mais pour pouvoir répondre à votre appel, nous avons besoin de vous. »

Relevage des bornes historiques

Wederuffschällung vo de àlta Granzschtai

Les bornes historiques de délimitation du ban de Raedersheim vers Ungersheim ont été relevées et remises en place.

Elles sont visibles lors de vos promenades sur le chemin champêtre au départ de la rue d'Ungersheim (après le passage piétons rue Saint Antoine).



Les sapeurs-pompiers de Raedersheim Fährwehrlitt vo Raderscha



Le corps des sapeurs-pompiers de Raedersheim est un centre de première intervention (CPI) composé de 10 sapeurs-pompiers volontaires (SPV) et 3 jeunes sapeurs-pompiers (JSP) soit 8 hommes et 2 femmes actifs et 2 filles et 1 garçon (JSP). Ils sont disponibles 24h/24, 7j/7. Le CPI intervient uniquement sur la commune de Raedersheim et son ban communal. En moyenne, ils effectuent une quarantaine d'interventions par an.

Le déclenchement d'une intervention s'effectue par des récepteurs d'appels sélectifs (POCSAG). Il est envoyé par le Centre de Traitement de l'Alerte (CTA) basé à Colmar.

Le Corps local possède un véhicule sous l'appellation VPI (véhicule de première intervention) armé de 2 à 6 pompiers selon la nature de l'intervention. Il est conçu pour se déplacer et intervenir rapidement sur toutes opérations de protection des biens et des personnes. Il peut être engagé sur des missions de lutte contre l'incendie, accidents de la circulation, fuite de gaz, mais également sur des opérations diverses : épauement de locaux, chute d'arbre, destruction de nid de guêpes ou frelons, reconnaissance, etc... Il peut aussi assurer des missions de prompt-secours : malaise, difficultés à respirer, chute de personne, blessures, arrêt cardiaque par exemple.

Il faut savoir que 80 % de nos inter-

ventions concernent du secours à la personne.

Le CPI fait partie de l'association des jeunes sapeurs-pompiers Sultz et Environs. Il permet d'accueillir certains samedis à tour de rôle avec les autres centres faisant partie de l'association des jeunes pour toute une après-midi, avec au programme du sport ainsi que de la formation théorique et pratique.

Tu as entre 12 et 18 ans ?

Et envie d'apprendre un métier utile où les missions ne se ressemblent pas ? Alors viens rejoindre l'association des JSP de Sultz et Environs.

Pour plus d'information contactez-nous :

mail : spraedersheim@gmail.com

Chef de centre : Adjudant-chef Mayer Alexandre, 06.86.00.13.24

Référent JSP : 1^{ER} Classe Martinot Julien, 07.81.00.33.16

Adjoint référent : 1^{ER} Classe Walch Michel, 06.62.70.13.69.

Vous êtes âgé de 16 à 50 ans ?

Et vous voulez devenir sapeur-pompier volontaire du village ? Pas de problème, nous vous assurons une formation adaptée, la possibilité d'intervenir en fonction de vos capacités (par exemple les lunettes de vue ne sont pas une gêne pour le secours à la personne).

Pour toute information complémentaire et connaître les conditions pour devenir pompier volontaire, contactez-nous :

mail : spraedersheim@gmail.com

Chef de centre : Adjudant-chef Mayer Alexandre, 06.86.00.13.24

Rejoignez-nous !

Pas de Noël des séniors, mais... Wiahnächta a mol anderscht !

Au regard de la situation sanitaire actuelle liée à la COVID 19, le repas de fin d'année des séniors n'aura malheureusement pas lieu cette année. La mairie a pris cette décision pour assurer la sécurité sanitaire de nos aînés.

Pour compenser d'une certaine manière avec cet événement tant attendu chaque année, la municipalité a eu le plaisir de leur offrir un coffret gourmand de Noël, remis par le Maire et ses conseillers municipaux à domicile, dans une ambiance chaleureuse

malgré le froid glacial et dans le respect des gestes barrières.

La municipalité souhaitant apporter une attention particulière à ses concitoyens dans ce contexte, le coffret a été revu et amélioré cette année. Ça ne remplace pas un bal dansant, mais chaque petite attention compte en ces temps difficiles !

Nous leur souhaitons beaucoup de plaisir avec ce coffret et... bonne dégustation !



En bref.

Coupe d'arbres malades Schnett vo kranka Bauima

En raison d'une maladie, la chararose du frêne, qui touche fortement notre région, la commune a été malheureusement contrainte de procéder à une seconde phase importante de coupe d'arbres dans la petite forêt le long du Dorfbach et au début de la rue du Ballon.

La Chararose du Frêne est un champignon qui contamine directement le bois et qui touche les arbres à tout âge. L'état de l'arbre atteint se dégrade rapidement et le rend très fragile donc dangereux.

La municipalité travaille en collaboration avec l'ONF sur une campagne de reboisement de différents secteurs de la commune afin de permettre aux générations futures de profiter d'espaces boisés.



6 En bref.

Les bandes enherbées

D'gràsiga Randa

Les bandes enherbées qui existent entre les cours d'eau et les cultures ne sont pas des chemins de promenade, il s'agit de parcelles appartenant à l'agriculteur qu'il a l'obligation de planter et d'entretenir pour limiter la pollution des eaux, créer des corridors biologiques et des habitats refuges pour la faune.

Il faut absolument éviter de les emprunter, ce n'est pas chez vous et vous dérangez les petites bêtes qui pourraient y avoir élu domicile.



COVID : Dons exceptionnels

COVID : üsserordentliga Schpanda

Vous le savez tous, la Covid 19 a causé beaucoup de désagréments économiques pour les associations de notre petit village, tout particulièrement pour l'Association Sportive de Football et l'Athletic Club. Ces deux associations nous ont fait part des difficultés financières qui les empêchent de mener à bien leurs missions et de pouvoir réaliser les actions sociales et sportives à venir.

Nous avons décidé de les aider à traverser cette dure épreuve du confinement en leur versant une subvention exceptionnelle.

En espérant qu'elle permettra à ces deux associations de pouvoir rester debout, afin de continuer à œuvrer dans notre village comme elles le font depuis de si nombreuses années.



Chien et laisse : quelles sont les règles ?

Hund un Laina : wàs esch z'àchta ?



La réglementation* en la matière dit que :

- Il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique.
- Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse.
- Il est interdit de laisser divaguer les chiens.

Dans le village, en agglomération...

Ces dispositions liées au maintien en laisse peuvent également faire l'objet d'un arrêté municipal. Ce n'est pas le cas à Raedersheim mais cela n'empêche pas chaque propriétaire d'agir de manière responsable avec son animal.

La divagation, c'est quoi ?

Lorsque le chien n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres.

En plus d'une contravention suite à la divagation d'un chien, l'animal peut être mis en fourrière. Son maître doit obligatoirement régler les frais de mise en fourrière, les frais d'identification du chien et les frais de garde.

Outre votre possible implication financière, vous devez savoir que votre

responsabilité dans de nombreux incidents peut être engagée : accidents sur la voie publique, bagarre avec un congénère, morsures de passants... Dans chacun de ces cas, si votre chien n'est pas tenu en laisse, c'est votre responsabilité qui sera imputée. Si votre animal non tenu en laisse venait à mordre un passant, quelles que soient les circonstances, vous serez dans l'obligation d'assumer les conséquences de son acte.

Exemple : Imaginons une bagarre entre deux chiens. Si votre caniche divaguant se bat avec un dogue argentin tenu en laisse, la différence de gabarit ne fera pas pencher la balance en votre faveur. Pourtant, la responsabilité sera engagée contre le propriétaire du chien non mis en laisse, c'est la responsabilité et l'assurance civile de celui-ci qui sera engagée.

La laisse : sécurité de votre chien !

La laisse est un outil indispensable pour préserver la sécurité de votre chien. Les stimuli sonores, visuels, olfactifs peuvent déconcentrer votre chien même s'il a été éduqué. Ceux-ci induiront peut-être une réaction de stress ou de peur à votre canidé et pouvant ainsi le mettre en danger.

La laisse, c'est sa ceinture de sécurité face au comportement primaire de votre animal domestique.

Et en dehors du village...

La loi (et non un arrêté municipal) interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois et dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs. Cela vise à prévenir la destruction des oiseaux et de toutes espèces de gibier, ainsi qu'à favoriser leur repeuplement.

Et n'oublions pas qu'à travers champs, en dehors des chemins, notre chien foule une propriété privée.

En campagne, beaucoup ignorent également que promener son chien sans laisse, dans les bois et forêts en dehors des sentiers, **entre le 15 avril et le 30 juin, est interdit** (arrêté du 31 juillet 1989) et ce afin de préserver et favoriser le repeuplement des oiseaux et toutes autres espèces de gibier.

Notre village essaye à juste titre de **favoriser le développement de la faune et la flore locale, c'est pourquoi nous en appelons à votre civisme afin de respecter ces règles simples, et contribuer ainsi à préserver notre environnement.**

En espérant que cet article aidera les détenteurs d'un canidé à mettre en évidence l'importance de l'utilisation de la laisse lors de votre promenade quotidienne !

* La loi n° 83-629 du 12 juillet 1983
Les articles L 211-22 et 211-23 du Code Rural
L'article 99.6 du Règlement Sanitaire Départemental du Haut-Rhin

En bref.

Espace Info Energie

Vous voulez rénover votre logement ? Vous aimeriez consommer moins d'énergie et réduire votre facture ? Des conseillers sont à votre disposition pour votre projet de rénovation !

Que vous soyez propriétaire, bailleur ou locataire, les services de conseils Info-Energie vous accompagnent et vous orientent vers les aides financières mobilisables et les professionnels qualifiés adaptés à votre projet.

- L'Espace Info-Energie pour des conseils neutres, indépendants et gratuits en matière d'isolation, de chauffage ou d'énergies renouvelables.
- Oktave pour un accompagnement technique et financier personnalisé sur toutes les phases de votre projet de rénovation.

Ils ont également pour rôle de répondre à vos questions concernant les démarches à effectuer sur le plan juridique.

Prenez rendez-vous avec Nicolas Paulin (Tel : 06 83 03 89 22 ou mail : eie@rvgb.fr)

du lundi au jeudi 8h30 à 12h et 14 à 17 h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30

Permanences disponibles (sur rdv uniquement) à Guebwiller, Neuf Brisach et Marckolsheim.

Paiement de proximité

Zähliga vo Rachniga vo d'Administration

Vous pouvez désormais régler chez certains buralistes (listés ci-contre) les avis des sommes à payer émis par votre collectivité ou établissement publics (cantine, loyer...), les amendes, les impôts, frais hospitaliers.

Ces paiements peuvent se faire en espèces jusqu'à 300 euros ou par carte bancaire.

Pour savoir si le montant à régler est concerné par le nouveau dispositif, vérifiez que la facture ou avis d'imposition comporte bien un « code QR » et la mention « payable auprès d'un buraliste » dans les modalités de paiement.

Une fois le montant réglé, le buraliste vous remettra un justificatif de paiement.

Liste des buralistes agréés autour de notre village :

- **Tabac presse La Tabatière**
26, rue M^{al} De Lattre De Tassigny à Sultz

- **Tabac Dubois**
48, rue Jean Jaurès à Sultz
- **Tabac presse Lili**
108, rue de la République à Guebwiller
- **Tabac Le Laser**
72, rue de la République à Guebwiller
- **Tabac presse Du Rempart**
2, rue du Rempart à Ensisheim

Vous pouvez également régler les avis émis **par internet** via le site www.tipi.budget.gouv.fr



Avec le soutien de

climaxion
anticiper • économiser • valoriser



Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous



En bref.

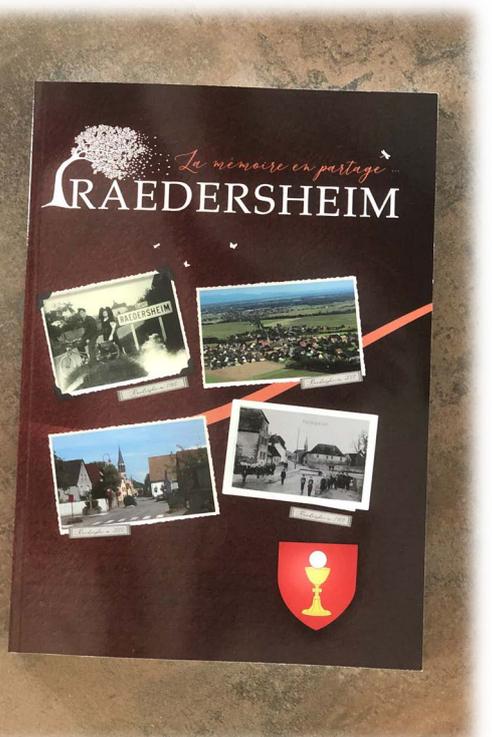
LIVRE « La Mémoire en Partage »
S'Büech vo Ràdershà

La commune de Raedersheim méritait d'être citée dans un livre, c'est désormais chose faite, grâce au travail remarquable de recherche, à la patience et à la volonté d'une équipe de bénévoles fidèles et passionnés qui ont fait revivre l'histoire du village.



À Raedersheim, la vie était faite de petits bonheurs arrachés à la dureté du temps et aux guerres qui ont sévi sur ces terres, à une riche histoire associative, à une école, où les anciens élèves gardent dans leurs cœurs d'innombrables souvenirs.

Nous souhaitons que le lecteur s'y plonge avec sympathie car « LA MÉMOIRE EN PARTAGE » a été écrit avec plaisir et pour le plaisir.



Le livre est disponible en commande à la mairie au prix de 20 €.

Une drôle d'année... à l'école aussi !

A komischa Johr oi fer d'Schüal !



On sentait bien à la reprise des vacances d'hiver 2020 que les choses allaient se précipiter...et ce fut le cas. Le samedi 7 mars, suite aux décisions gouvernementales, l'ensemble des parents ont été contactés par les enseignants de l'école afin de les informer que l'école en présentiel cessait pour une durée indéterminée. L'heure était venue de passer en mode « école à distance ». Il a donc fallu tout construire, cela étant une première : listing d'adresses mail, mise à jour des bases de données téléphoniques, préparation du travail scolaire, appel au réseau de parents d'élèves via l'association Fun'en'Bulles pour faciliter la communication...

Durant deux longs mois, les parents d'élèves ont pu expérimenter un « nouveau métier » celui de maîtresses et maîtres d'école, les enseignants fournissant la matière pédagogique via les échanges de mails et les drives internet. Durant ce confinement, l'accueil des enfants dont les parents étaient indispensables à la gestion de la crise fut également organisé sur le secteur avec une mise à jour quasi-quotidienne des listes. Début mai, la situation sanitaire du pays s'améliorant peu à peu et la nécessité d'un retour en classe des élèves devenant de plus en plus criant, le gouvernement publia le 4 mai un protocole général de 54 pages définissant le retour progressif des élèves en classe.

Le chantier était encore une fois énorme car inédit ; la tâche du directeur et des services de la mairie fut d'organiser et de conjuguer « accueil des élèves » et « sécurité sanitaire des élèves et des personnels » avec tout ce que cela implique en terme de logistique. La collaboration étroite et permanente entre l'école et les services de la mairie, les

élus de la commune et l'association « la Récré » a permis de présenter et de valider le protocole adapté à l'école dès le 13 mai au conseil d'école extraordinaire en visioconférence (une première encore !). Le « pôle accueil » pour les enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise ouvrit dès le 14 mai et l'accueil des premiers élèves de CM2 se fit dès le 18 mai.

Par la suite, les différentes phases de déconfinement ont demandé la montée en puissance du dispositif « pôle d'accueil » et le retour échelonné des différents niveaux de classe, avec l'objectif premier de pouvoir accueillir tous les élèves sans avoir à mettre en place une quelconque alternance (2) ou à prioriser les choix d'accueil des enfants.

Il faut ici rendre hommage aux enseignants qui n'ont pas hésité à accueillir des élèves d'autres niveaux que celui qui leur était dédié, à changer leurs habitudes de travail et à réorganiser leur salle de classe. Cet objectif a été rendu possible parce que les personnels de la mairie à tous les échelons ont répondu présents pour relever ce gros défi, n'hésitant pas à se détacher de leur profil de poste pour assurer une permanence pérenne sur le « pôle accueil » et à assurer le service parfois au-delà de leurs horaires habituels. Le corps enseignant les en remercie donc très chaleureusement.

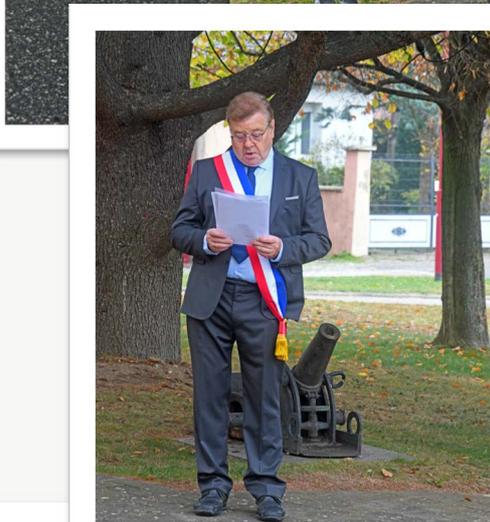
Ce premier déconfinement fut une période assez difficile pour tout le monde mais on peut tous en retirer une « morale positive » ; en conjuguant les énergies et les bonnes volontés de chacun, en répertoriant les moyens disponibles mais également en étant inventif, beaucoup de choses deviennent alors possibles ! Parfois, il suffit juste de savoir pourquoi on le fait.

Une petite cérémonie pour une Grande Guerre

Beschaida Faijerlikaita fer d'Grande Guerre

Comme pour le 8 Mai, à cause du (dont le président et le porte-drapeau), ainsi que deux photo-11 Novembre se sont tenues sans public. Mais un dépôt de gerbes a bien eu lieu en comité restreint.

Le Maire, trois conseillers municipaux, quatre personnes de l'UNC



En bref.

Lumière sur... l'éclairage public

Liacht... ewer d'Schtroosabelöchtung

La Commune a validé en 2017 un plan pluriannuel de rénovation progressive du parc de l'éclairage public par la technologie LED en quatre phases. La commune comptait alors 224 luminaires dont seulement 17 étaient déjà équipés de LED.

Dès 2018, les agents de la commune ont été formés au remplacement des luminaires et au branchement et réglage de manière à ce que la dépense pour ces opérations ne concerne que la fourniture des luminaires sauf pour les ensembles complets, la pose en régie représente plus de 90% des luminaires remplacés.



PHASE 1 - MARS 2018

Éliminer les points lumineux les plus énergivores afin de réaliser rapidement une économie sur la consommation.

PHASE 2 - AVRIL 2019

Remplacer le luminaire de type « chapeau chinois » existant dans les quartiers résidentiels par un luminaire LED.

A ce stade, 111 luminaires sur 224 bénéficiaient d'une technologie LED, avec cette opération couplée à l'extinction des lumières la nuit pendant 5 ou 6 heures selon la période, la commune a vu sa consommation d'électricité très réduite. Le budget « consommation éclairage public » est passé de 13 000€/an en 2016 à 7 000€/an en 2019.

Suite à la page 11...
Furtsätzung uff Sitta 11...

Carnet de vie • Pärsonaschtänd



Naissances • Geburta :

HENCK Lyna

née le 4 janvier 2020 de HENCK Nicolas et KUSTER Angélique

RITTER Léonie

née le 8 février 2020 de RITTER Noëlle

BABULA Kélian

né le 5 mai 2020 de BABULA Joris et OUAJILANI Cyndiana

MULLER Zoline

née le 29 juillet 2020 de MULLER Jérémy et Johanna

ERNY Luisa

née le 30 octobre 2020 de ERNY Stéphane et WACH Léa

HIERRY Gabin

né le 31 octobre 2020 de HIERRY Jonathan et BRUMM Léa

Décès • Todesfälla :

DUBICH Alphonse, le 15 mars 2020

TOSCH Marie Thérèse née BIRGY, le 23 mars 2020

SCHURCH Anne Marie née RICH-MRUGALA, le 9 septembre 2020

SCHULLER Marcel, le 17 novembre 2020



Mariage • Hochzitt :

STEMPFLIN Sylvain & LUTZ Pascale
se sont mariés le 20 juin 2020.

Grands anniversaires • Se hann Geburtstàg gfirm :



LICHTLÉ Louis
85 ans le 24 février



GRABER Gérard
85 ans le 19 avril



TOSCH Joseph
90 ans le 24 mai



LAISS Marie-Jeanne née KILLE
90 ans le 1^{er} juin



BEREUTER Gérard
90 ans le 03 octobre



GALLISATH Jean-Paul
85 ans le 15 juin

LE GOFF Marguerite née BIEGEL
80 ans le 10 février

Les travaux à la mairie Boijàrweta en d’Gmeinhus

Une première phase de travaux :

En 2020, des travaux de mise en accessibilité de la mairie ont été amorcés. Une première phase a été réalisée en régie, c’est-à-dire par les agents communaux, avec l’aide de bénévoles.

Ces travaux ont consisté, à l’extérieur, en la réalisation d’un parvis

avec une rampe d’accès aux personnes à mobilité réduite et, à l’intérieur, par la modification du hall, la pose d’une nouvelle porte d’entrée et de portes automatiques. Le réfectoire a été modernisé et réaménagé pour être également utilisé en petite salle de réunion avec vidéoprojecteur.



Des travaux de plus grande ampleur pour la suite :

Dans le cadre du projet de mise en accessibilité de la mairie, le conseil municipal a travaillé depuis 2016 sur l’ensemble des variantes envisageables.

Ces dernières prenaient en considération la réhabilitation du rez-de-chaussée existant qui n’avait pas subi de travaux de rénovation depuis 1995. Concernant la salle du Conseil située à l’étage, il existait 3 variantes avec ascenseur et une variante d’extension.

Après avoir étudié chaque variante et leur impact, le conseil municipal, dans sa séance du 15 octobre 2020, a opté pour une extension, comprenant

la réhabilitation du rez-de-chaussée et de la charpente, la construction d’un bâtiment accolé qui accueillera le bureau du maire, les toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite, la salle du Conseil et un local rangement.

Le cout prévisionnel des travaux, tous lots confondus est de 441 567 € HT, hors maîtrise d’œuvre.

Les dossiers de subventions auprès de l’État, la Région, le Département et les organismes CEE sont en cours de finalisation.

Le permis de construire sera déposé mi-décembre et les appels d’offres ouverts courant février 2021 pour un début des travaux prévu à la fin du printemps.



En bref.

Suite de la page 9...
Furtsatzung vo Sitta 9

PHASE 3 - OCTOBRE 2020

55 luminaires ont été changés dans les quartiers résidentiels, 2 nouveaux ensembles ont été installés au droit des passages piétons et quais de bus de la zone 30 et 2 autres nouveaux ensembles ont été posés sur le chemin piétonnier entre les entrées de l’église et de la mairie.



À ce jour, 158 luminaires ou points lumineux sont désormais équipés par du LED dans le village.

Il reste encore 48 luminaires situés rue d’Ungersheim, de Feldkirch, de Merxheim et d’Issenheim à remplacer. Malheureusement, leur implantation, le modèle ou encore l’espacement entre chaque point lumineux ne permettrait pas d’obtenir un résultat efficace en procédant par simple remplacement du luminaire. Ces rues feront l’objet de la phase 4, c’est-à-dire une phase d’études par un bureau spécialisé.

Distribution sacs de tri et bio-déchets

Üsstailung vo Àbfällsäck

Nous vous informons que la Communauté de Communes organise une permanence de distribution à la mairie de Raedersheim le

**mardi 2 février 2021
de 8h15 à 13h00.**

N'oubliez pas de vous présenter munis de votre badge déchetterie (badge bleu) pour retirer les sacs.

Vous êtes absent ce jour-là, vous pouvez :

- confier votre badge à une autre personne afin qu'elle puisse récupérer les sacs à votre place.
- déposer votre badge dans une enveloppe en mairie et repasser prendre votre colis dans les jours qui suivent.
- vous rendre directement au service environnement de la communauté de communes, rue de l'électricité à Guebwiller.

Merci de respecter les gestes barrières et de distanciation dans la file d'attente.



Le Service Civique

Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans. Indemnisé 580 euros nets par mois, il permet de s'engager sans condition de diplôme dans une mission d'intérêt général au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité...



Une mission à Raedersheim !

Le volontaire sera mobilisé pour développer et réorganiser la bibliothèque scolaire grâce aux derniers ouvrages et logiciels achetés. Il sera amené à accompagner les élèves dans le choix des ouvrages. Il intégrera les quatre classes de l'école pour participer au soutien scolaire et aux actions éducatives menées dans le cadre du projet d'établissement.

Durée de la mission : 7 mois, 24 heures par semaine.

Vous avez entre 16 et 25 ans, cette mission vous intéresse?

Envoyez rapidement votre candidature :

- par courrier à M. le Maire de RAEDERSHEIM, 1 rue de la gare, 68190 RAEDERSHEIM
- par mail à mairie.raedersheim@orange.fr

Prévention COVID

Vous connaissez et appliquez déjà les gestes barrières : se laver les mains, tousser et éternuer dans son coude ou un mouchoir, éviter de se toucher le visage, respecter les distances avec les autres, porter un masque, limiter les contacts, aérer les pièces, utiliser l'application « TousAntiCovid ».

Si vous ressentez des symptômes, appelez le 15

La situation actuelle est difficile et on peut facilement se sentir stressé, anxieux ou déprimé. Il existe des conseils pour prendre soin de soi, voir en détail le site internet www.santepubliquefrance.fr

Malgré tout, il est possible que ce soit trop difficile. Si vous ressentez le besoin, des professionnels peuvent vous aider au 0800 130 000 24h/24 - appel gratuit.

Ensemble, chacun à son niveau et tous solidaires, nous vaincrons cette maladie.



Le Maire de Raedersheim, les adjoints, le conseil municipal et le personnel communal vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année et vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2021 !

Dr Gmeinrot wünscht en àlla a gleckliga Wiahnächta un alles güata fer Nejjohr, Gsundheit un Freda !